

Fontenay

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES www.fontenay.fr

N° 184
du 18 au
31 mars 2019

Tranquillité publique Conjuguer les efforts





△
8-Mars

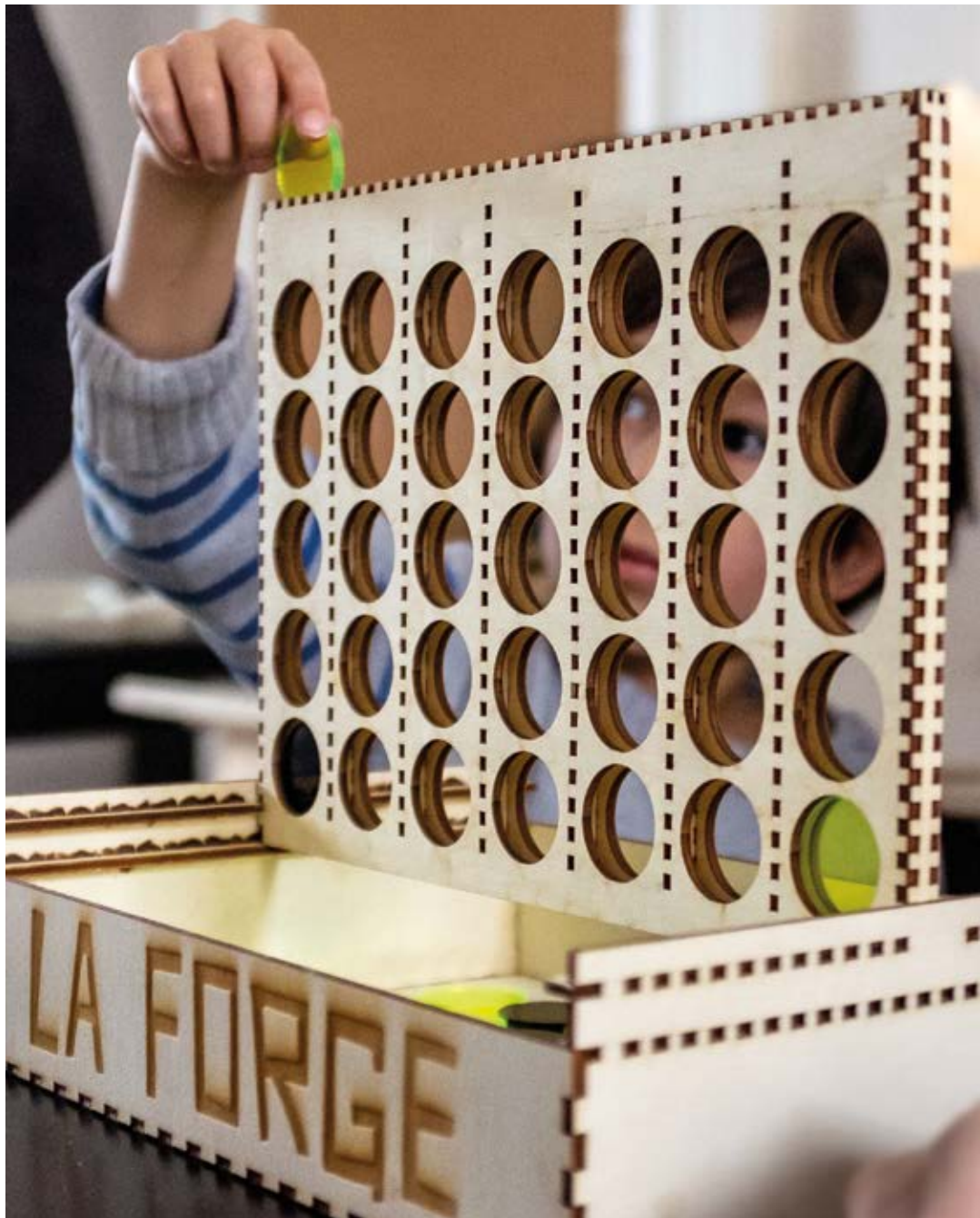
La lutte continue...

Dans le cadre de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, le 8-Mars, la ville et les associations ont proposé de nombreuses initiatives. Celles-ci se poursuivent jusqu'à la fin du mois. Retrouvez leur calendrier dans notre agenda.

▷
La Forge

Les jeux sont faits... maison!

Le samedi 9 mars, au 40bis de la rue de Rosny, La Forge proposait un Blabla-Game. L'occasion de se retrouver autour d'un gouter convivial pour découvrir les jeux fabriqués par les « petits forgeurs » lors d'ateliers dispensés par le fablab municipal.





▲
Seniors

Le PASA s'expose

Le mercredi 13 mars, à la maison de retraite intercommunale Hector-Malot (quartier Parapluis), avait lieu le vernissage d'une exposition du pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) de l'établissement. Lors de ce moment convivial, étaient présentées les œuvres créatives des résidents et des photos des activités proposées à ces personnes ayant des troubles cognitifs modérés et diagnostiqués ainsi que des troubles modérés du comportement.

◀ ▽
Sport

En glace

L'USF danse sur glace organisait samedi 9 et dimanche 10 mars à la patinoire Salvador-Allende la 11e édition du tournoi de France Idriss Abback. L'occasion de voir évoluer les danseurs et danseuses du club qui a remporté les derniers championnats d'Île-de-France de la discipline. Le club termine 3e de la compétition et qualifie six des siens pour les championnats de France solo.



ÉDITO

« La commune, cœur battant de notre démocratie »

Vous trouverez dans ces pages le compte rendu de l'après-midi de travail qui s'est déroulée au mois de février sur la base du contenu des cahiers de doléances rempli par les fontenaysien-ne-s.

Notre parti pris a été de ne pas s'en tenir au carcan imposé par les thématiques et questions de la présidence de la République mais de partir de vos propositions.

Notre choix a été de favoriser l'expression de celles et ceux qui le souhaitent dans de bonnes conditions, en partant du fruit des cahiers de doléances.

Nous avons enregistré 432 contributions, totalisant plus de 1250 demandes. Plus de 250 personnes ont participé à un après-midi de travail, en partant du fruit de ces cahiers.

Une telle participation, nous montre bien que le mouvement est bien plus large et profond que certains voudraient le croire.

La conscience des enjeux est aiguë, la volonté de débattre et de construire collectivement des solutions est forte. En tant que maire, je veux vous dire ma fierté quant à la qualité des échanges constructifs malgré, parfois, quelques désaccords.

Ce débat a mis en lumière l'écueil que constitue la tentation centralisatrice du pouvoir actuel. Sa volonté de mettre à bas les corps intermédiaires (associations, syndicats, élu-e-s locaux et, spécifiquement les communes) est porteuse d'un péril réel, car ils constituent, chacun à leur façon, le cœur battant de notre démocratie.

Jean-Philippe Gautrais
Maire de Fontenay



EN BREF

Les Parapluies, Pasteur, Rigollots Travaux

De mi-mars à fin mai : enfouissement de réseau de télécommunication et requalification de l'éclairage public **rue des Beaumonts** et modernisation de l'éclairage public **rue de la Renardière**.

Bois, Clos-d'Orléans Travaux

Depuis fin février et pour une durée de six mois, travaux de requalification de la **rue du commandant Jean-Duhail**. Entre la rue Maurice-Couderchet et la place Moreau-David, la voie est totalement fermée à la circulation automobile.

Les Larris Espaces verts

Le square Anne-Frank est en cours de réhabilitation. Fin de l'opération à la mi-juin.


Plateau, Victor-Hugo Travaux

Les travaux de requalification de l'**avenue Victor-Hugo** menés par le département se poursuivent jusqu'à la fin du mois de novembre. Attention, durant toute la durée de ces travaux, l'avenue est neutralisée pour les voitures dans le sens descendant.

CONFÉRENCE

Une réunion sera organisée le 27 mars autour de la santé mentale à l'ère du numérique.

Numérique et santé mentale

 **Tous secteurs.** Comment le développement du numérique peut permettre de faire évoluer l'accès aux soins des personnes concernées par des troubles psychiques ? Pour répondre à cette interrogation, dans le cadre des semaines d'information en santé mentale (SISM), une matinée d'échanges est organisée le 27 mars. Remédiation cognitive par le numérique, télémédecine, présentation d'applications ou encore témoignages de soignants et de personnes concernées, cette conférence ouverte à tous, réunira professionnels et usagers autour de ces questions. « Chaque année, les SISM sont centrées sur une thématique

particulière. Pour 2019, c'est la santé mentale à l'ère du numérique qui a été choisie, présente Florence Hodan, chargée de projets et coordinatrice du Conseil local de santé mentale (CLSM) pour la Maison de la prévention-Point écoute jeunes. À Fontenay, afin d'en avoir une vision équilibrée, nous avons souhaité explorer les deux volets qu'impliquent cette thématique : à la fois les apports positifs que représente cet outil mais aussi ses limites. Ce versant sera exploré début avril avec différents ateliers ». Ces actions sont menées dans le cadre du CLSM créé en 2016 sur la ville. « C'est une instance réunissant différents partenaires en lien avec la santé mentale pour tra-

vailler en commun sur l'ensemble de ces problématiques qui concernent toute la population, nous dit M^{me} Hodan. Nous venons d'ailleurs de créer « CLSM Fontenay-sous-Bois », une page Facebook qui a pour but de diffuser de l'info sur le sujet, de permettre à des personnes concernées de prendre une place active au sein du CLSM ou encore de susciter des prises de contact ». / Seb.S

Conférence « Numérique et santé mentale » : 27/03, 9h, hôtel de ville.
Entrée libre sur réservation : fhodan.maisonprevention@gmail.com
Un questionnaire sur vos usages des outils numériques en matière de santé est disponible sur le site de la ville.



Déchets ménagers et déchèterie

- La collecte des déchets ménagers et la déchèterie ont été transférées au territoire Paris-Est-Marne & Bois.
- La déchèterie (320, av. Victor-Hugo) est ouverte : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ; le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, et le dimanche de 9h à 13h. Fermée les jours fériés.


Pour rappel, l'accès au service est réservé aux particuliers fontenaysiens, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité, dans la limite d'un mètre cube par semaine.

Renseignements aux 01 48 71 59 00 ou 01 48 71 59 13 ou environnement@pemb.fr



Dès le vendredi 22 mars, les enfants pourront profiter des manèges.

Fête de la Cité

 **Les Larris, Jean-Zay.** Et voilà, c'est déjà le printemps ! Comment on le sait ? Nul besoin de scruter les cieux à la recherche de proverbiales hirondelles : la Fête de la Cité est de retour !

Le samedi 23 et le dimanche 24 mars, à l'invitation de l'Office de tourisme, manèges, gourmandises et animations surprises seront au rendez-vous rue de la Mare-

à-Guillaume et avenue Charles-Garcia pour ambiancer l'Est fontenaysien.

Avec ses 180 emplacements, la fête de la cité c'est aussi, et surtout, le premier vide-greniers de l'année à se déployer sur la ville. Nul doute que chineurs, collectionneurs et promeneurs sont déjà dans les starting-blocks, prêts à dénicher la perle rare ! / Seb.S

 **Rigollots, Roublot Pasteur**

La Flibuste inaugurée!

Le 23 mars, c'est à un double événement que vous convie La Flibuste, nouvelle librairie Fontenaysienne ! Tout d'abord, à partir de 18h, vous pourrez y rencontrer André Velther et Ernest Pignon-Ernest qui présenteront leur nouveau livre en textes et en dessins *Annoncer la couleur*. Après avoir nourri l'esprit, nourrissons un petit peu le corps, puisqu'un pot convivial sera servi, vers 19h30, pour inaugurer comme il se doit ce nouveau paquebot littéraire.
3, rue Jean-Jacques Rousseau.
Renseignements :
librairielaflibuste@gmail.com
ou 01 48 85 95 41.



EN BREF



Alouettes

Réunion publique

Les habitants sont invités à une réunion publique sur l'avancement des projets urbains le **26 mars, à 20 heures**, à l'école Pierre-Demont. À l'ordre du jour l'avancement des différents projets et études urbaines du quartier des Alouettes et aussi : concession d'aménagement Tassigny/Auroux (programmes tertiaires, logements, commerces, espaces verts publics, ainsi que l'aménagement des abords : cheminements doux, sécurisation des voiries...) ; projets immobiliers ou études urbaines en réflexion ; un point sur l'arrivée des grands transports, du pôle gare et des abords...



Tous secteurs

Accompagnement professionnel

Vous voulez mener à bien un projet professionnel, évoluer dans vos fonctions ou changer de vie ? Agnès Momus, coach professionnelle certifiée (30 ans d'expérience auprès des entreprises et des particuliers) vous accompagne par une approche pragmatique, efficace et bienveillante.

www.agnesmomus.com

Justice

De nouveaux services sont proposés au tribunal d'instance de Nogent-sur-Marne. Il s'agit, d'une part du Service d'accueil unique au justiciable ou SAUJ (point d'accès polyvalent permettant aux justiciables d'être accueillis, informés, orientés sur les différentes procédures judiciaires et renseignés sur les procédures les concernant) et, d'autre part, de permanences d'informations juridiques dispensées par les conciliateurs de justice (informations juridiques et organisation, au besoin, de tentatives de conciliation afin de régler à l'amiable les différends entre particuliers). Le SAUJ est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h. Les prises de rendez-vous avec les conciliateurs se font par téléphone au 01 43 94 17 35 ou par courriel à cep.sauj.ti-nogent-sur-marne@justice.fr



CLSPD La police nationale a pour mission d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

« La sécurité des citoyens et la tranquillité publique sont une action partagée »

Le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance permet une complémentarité d'actions en matière de sécurité et de prévention de la délinquance. Questions à Gilles Saint-Gal, conseiller municipal à la sécurité publique.

Propos recueillis par Frédéric Lombard



Comment la ville s'implique-t-elle dans le CLSPD ?

Le maire préside le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) où il remplit un rôle de coordinateur. Mais la sécurité des citoyens et la tranquillité publique sont une action partagée. La ville s'implique fortement en partenariat avec les services de l'État et les autres partenaires du CLSPD. La mission des services municipaux s'inscrit dans la prévention et la proximité, sur trois axes d'intervention : la prévention des jeunes expo-

sés à la délinquance, les violences faites aux femmes et la tranquillité publique. Au sujet de cette dernière, dès lors que je suis sollicité sur des questions de sécurité par des amicales de locataires ou des habitants nous organisons des groupes de prévention communément appelés cellules de veille. Celles-ci sont composées de représentants des polices nationale et municipale, des bailleurs, des amicales de locataires et des partenaires associatifs afin d'évaluer et de tenter de trouver des solutions ensemble chacun dans son champ de compétence. Concernant la prévention de la délinquance, des chantiers éducatifs sont mis en place par le club de prévention « Fontenay Cité Jeunes » en partenariat avec le service Jeunesse. Et dans le cadre du Programme de réussite éducative, nous accompagnons les

collégiens exclus temporairement vers des ateliers relais. De même depuis 2017, au cimetière communal, nous accueillons des personnes condamnées, majeures ou mineures de plus de 16 ans, et volontaires pour effectuer un travail d'intérêt général (TIG) essentiellement sur l'entretien du cimetière et des travaux de désherbage. Le TIG est une peine recommandée en réparation qui a pour but d'aider à l'insertion sociale des personnes condamnées. Concernant les jeunes de 16 à 25 ans habitant le quartier de La Redoute, le Plan régional pour l'insertion des jeunes dans les quartiers prioritaires de la ville (PRIJ) prévoit prochainement le recrutement d'un professionnel qui sera destiné à cette tranche d'âge. En ce qui concerne l'axe d'intervention sur les violences faites aux femmes, nous allons mettre ●●●

••• en place un observatoire local des violences faites aux femmes qui permettra de réaligner un état des lieux quantitatif. Enfin avec l'association Home, nous accompagnons des femmes seules de 18 à 30 ans ou avec leurs enfants (âgés de moins de 6 ans) qui répondent au dispositif de logement relais. À travers tous ces exemples, la municipalité participe pleinement à la prévention des phénomènes d'insécurité quand ils se produisent et au vivre ensemble à Fontenay-sous-Bois.

Que vous inspire le projet d'une mutualisation des commissariats de la région parisienne ?

Fontenay dispose d'un commissariat de plein exercice, c'est-à-dire que les fonctionnaires de police interviennent uniquement sur le territoire. Ils accom-

plissent un travail remarquable malgré des effectifs insuffisants. Une mutualisation dégraderait davantage leurs conditions de travail et priverait les habitants d'une proximité qu'elle réclame à juste titre. Nous sommes opposés à un tel projet. Avant de parler de mutualisation, il faut augmenter les effectifs du commissariat qui a perdu plus de 40 agents de police en dix ans. Ils ne correspondent plus aux réalités d'une ville de plus de 50 000 habitants qui se développe. Je pense au quartier du Val-de-Fontenay avec la future gare du Grand Paris.

La police municipale a ses propres missions. Dans quel esprit intervient-elle sur le territoire ?

Nos douze policiers municipaux interviennent dans le champ de la vie quotidienne des

« Avant de parler de mutualisation, il faut augmenter les effectifs du commissariat qui a perdu plus de 40 agents de police en dix ans »

habitants et la proximité : préservation de la sûreté et de la tranquillité de tous, surveillance des événements, lutte contre les incivilités avec la création d'une brigade verte, etc. Au triptyque « prévention, dissuasion, répression » s'en ajoute un autre : « médiation, dialogue, écoute ». La police municipale agit en complémentarité de la police nationale mais sans sortir du cadre de ses missions. Son rôle n'est pas de faire du maintien de l'ordre, voilà pourquoi nous sommes contre son armement. Je remarque que dans les villes où elle est armée, la délinquance n'a pas diminué pour autant.

C'est pourtant un rôle que l'État voudrait de plus en plus voir jouer aux collectivités...

Le recours à la force publique doit rester dévolu aux agents de l'État. C'est à la police nationale d'assurer la sécurité des personnes et des biens. Nous l'aidons dans ses missions par un soutien technique et logistique comme lorsque nous restaurons les locaux du commissariat. L'État ne peut pas, d'un côté nous demander de pallier à ses propres défaillances, et de l'autre nous priver de nos moyens d'actions en contraignant nos dépenses comme il le fait depuis 10 ans. /

CLSPD mode d'emploi

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) regroupe les acteurs de la sécurité et de la prévention à Fontenay. Il s'inscrit dans une dynamique de réseaux. Parmi les partenaires se trouvent la police nationale, la police municipale, des représentants de la justice, des services de l'État, du département, les services municipaux, l'Éducation nationale, les bailleurs sociaux, les amicales de locataires, des associations, de grandes entreprises publiques. Chacun intervient à son niveau. Le CLSPD favorise les échanges d'informations et permet de concrétiser ce travail collégial par des actions sur le terrain. La commune s'est ainsi dotée d'un cadre pratique qui améliore la coordination de sa politique de sécurité publique et de prévention de la délinquance.



Menaces sur les commissariats

Le projet de « mutualisation » des commissariats de la région parisienne fait la quasi-unanimité des policiers et des élus contre lui.

RESTRUCTURATION. Dans le Val-de-Marne, le projet de « mutualisation » des commissariats de la région parisienne sur lequel la préfecture de police de Paris fait la quasi-unanimité des policiers et des élus contre lui. Cette refonte aboutirait, *in fine*, à la suppression de huit commissariats. Policiers et élus dénoncent avec vigueur un projet motivé avant tout par des mesures d'économie de personnels, mais au détriment de la sécurité des personnes, des conditions de travail des policiers, et qui éloignera de fait la police de la population. La préfecture parie, au contraire, sur une augmentation du nombre de policiers sur le terrain. Devant cette levée de boucliers, cette nouvelle organisation n'a pas été confirmée. Cependant, des mesures s'en inspirant ont déjà été mises en place dans les commissariats de Fontenay, Vincennes et Nogent-sur-Marne qui sont sites d'expérimentation. Un premier scénario de mutualisation porte sur la fusion de certains services, dont les brigades de nuit, ainsi que les services de traitement judiciaire les week-ends et jours fériés. La mutualisation des officiers de police judiciaire (OPJ) le week-end a été mise en place au mois de septembre 2018 dans ces trois commissariats. L'OPJ de Vincennes a ainsi été fermé la nuit, y rendant impossible le dépôt de plainte. La mutualisation des BAC de nuit est, quant à elle, opérationnelle dans les commissariats de Vincennes et de Fontenay-sous-Bois. /

Espace Immobilier

Gestion Immobilière - Syndic - Gérance - Transaction



264, av Victor Hugo 94120 Fontenay-sous-Bois

01 45 14 20 20

accueil@espaceimmobiliersarl.fr



Le Nanteuil l'Auberge du Golf

Les deux restaurants,
Le Nanteuil et l'Auberge du Golf,
sont situés dans le parc de Nanteuil dans
le département de la Seine-Saint-Denis,
dans un écrin de verdure.

Ils vous proposent une
CUISINE FRANÇAISE DE SAISON

sous forme de menu
ou à la carte.



Menu 36€ : entrée + plat + dessert
Formule à 18€ à l'auberge

Golf de Nanteuil - Tél. 01 48 55 77 71

12 rue Raspail - 93110 Rosny-sous-Bois (Accès par la rue de Bruxelles)
Site internet : restaurantlenteuil.com - Email : restogolfe@orange.fr

**SERRURERIE
DE
FONTENAY**
Le Père en Fils depuis 1965

01 48 75 29 97
32, avenue de la République - 94120 Fontenay-sous-Bois
www.serrureriedefontenay.net

Grosfillex Projets de printemps

1€
LA POSE
de vos
fenêtres
+
-15%
de crédit
d'impôt

ZULÉTANCHE
ÉTANCHÉITÉ ISOLATION COUVERTURE

Zulfu Sertdemir
06 03 24 55 72
zulétanche@gmail.com

276 Avenue de la République
94120 Fontenay-sous-Bois

franprix

de 8h à minuit
7 jours / 7

2 rue de l'Ancienne Mairie
Fontenay-sous-Bois

01 48 77 08 58

**Société
BUDAK**
depuis 1992

Entreprise Générale de Bâtiment
Carrelage - Maçonnerie - Plomberie
Peinture - Parquet - Revêtement sols & murs
Électricité - Ravalement - Rénovation Immo

Bureau : 238 boulevard Théophile Sueur - 93100 MONTREUIL Mobile : 06 86 97 89 42
Siège social : 1 rue Jean Macé - 94120 Fontenay-sous-Bois
Tél. : 01 48 76 07 44 - Fax : 01 48 70 10 97 - Mail : sarl.budack@wanadoo.fr

Depuis
plus de 20 ans
à votre service

**DÉCORATION ET
SECOND-ŒUVRE**

Peinture intérieure - Faux plafonds et Placo
Revêtements Muraux et Sols
Vitrerie - Miroiterie

Dépôt : Fontenay-sous-Bois

Bureau : Le Perreux/Marne

01 48 71 54 00

societe@ste-dso.com

Prestataire de la commune
de Fontenay-sous-bois

CréaVert Paysages
7 ave Victor Hugo 94120 Fontenay-sous-bois

Diplôme Ecole Architecture
des jardins

Elagage . Abattage . Tailles

01 48 73 32 30
creavertpaysages.fr

Etude.Création.Rénovation

Le cimetière

Le service répond au devoir d'inhumer toute personne, sans distinction de culte et de mode de pensée.

Le domaine funéraire, une mission de service public

L'activité du service comprend l'accueil des familles, la gestion administrative, l'entretien des lieux, les opérations de fossoyage. Il gère les dossiers d'inhumation et le renouvellement des concessions, organise la reprise des terrains. Le service assure le respect de la législation funéraire. L'équipe est composée de trois fossoyeurs (dont un chef d'équipe), deux agents d'entretien, une assistante et une cheffe de service. En plus du personnel communal, le cimetière emploie tous les ans trois ou quatre personnes condamnées à une peine de travail d'intérêt général (TIG). Le rôle des fossoyeurs est de procéder aux opérations de fossoyage et aux travaux funéraires, d'entretenir le site, de participer aux convois et aux cérémonies. Une dizaine de commémorations a lieu chaque année au cimetière. Pour développer et préserver la biodiversité, des ruchers y sont hébergés. Par ailleurs, depuis 2015, l'entretien des espaces verts est réalisé sans produits phytosanitaires. De nouvelles techniques y sont ainsi expérimentées afin d'en faciliter l'entretien.

Comment ça se passe ailleurs ?

Cimetière communal de Clouange : des sépultures à l'abandon

Aménagé à flanc de colline, le cimetière de Clouange s'est agrandi au fil des ans, par paliers successifs, pour accueillir aujourd'hui plus de 1 200 sépultures sur trois niveaux. Certaines d'entre elles sont abandonnées et représentent un danger pour les usagers. Déjà en service au XIX^e siècle, la structure a subi les attaques du temps et nécessite périodiquement des rénovations. Roger Biasini, conseiller délégué, explique : « Dans le cadre de la réorganisation de la nécropole et des travaux à venir, un certain nombre de concessions abandonnées doivent faire l'objet de reprise, en application du code général des collectivités territoriales. Le conseil municipal, lors de sa dernière délibération, a approuvé cette décision ». Il poursuit : « Suivant la procédure, je dois procéder à l'information de la population afin d'attirer notamment l'attention des descendants ou successeurs des défunts sur les concessions suivantes : allées 54 à 60. Une note d'information est visible en mairie, une autre a été affichée au cimetière ».

Le Républicain Lorrain, le 14-01-2019



ADDICT CYCLING
Spécialiste du cycle / Montage à la carte



Mardi au samedi 10h-13h / 14h-19h
Jeudi 14h / 19h

addict-cycling.fr
addictcycling@gmail.com

BH  **CUBE** 

ADDICT CYCLING
60, Grande Rue Ch. de Gaulle
94130 Nogent-sur-Marne

Tél. : 01 41 95 23 40



Ets PALA
Maçonnerie - Ravalement - Couverture - Étanchéité
Mise en conformité de l'eau pluviale et des eaux usées

Devis gratuit

**Rénovation, Construction,
Agrandissement
et Surélévation de pavillon**

183, avenue Victor Hugo - 94120 Fontenay-sous-Bois
Email : pala.goncalves@gmail.com
Tél. : 01 48 73 74 32 - Port. : 06 08 68 22 76

À Fontenay
JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES WWW.FONTENAY-SOUS-BOIS.FR

Magazine d'information municipal
bi mensuel
de la Ville de Fontenay-sous-Bois

Parution bi mensuelle : **21 numéros par an** (sauf août)

Tirage **26 000 exemplaires** à chaque numéro

Distribution en boîtes aux lettres

Consultable sur le site de la ville :

www.fontenay-sous-bois.fr



Pour vos publicités dans le magazine **À Fontenay** n'hésitez pas à nous contacter pour un renseignement, des tarifs ou un rdv avec notre conseil en publicité



Villiers Communication
ÉDITION ET RÉGIE PUBLICITAIRE

Régie Publicitaire Exclusive
contact@villiers-communication.fr
06 11 76 13 64 – 09 72 37 89 70



BUDGET 2019

La ville tient sa ligne grâce à sa maîtrise budgétaire et au développement du territoire qu'elle impulse.

Garantir l'intérêt général

En dépit des économies imposées par l'État, la ville continue à investir pour améliorer le service public communal.

L'austérité que les gouvernements successifs infligent depuis une dizaine d'années aux collectivités se poursuit, mais se cache sous les nouveaux atours du système de contractualisation. Depuis 2008, la politique d'assèchement financier des communes se faisait d'une manière plus frontale. En effet, en près de dix ans, la dotation globale de fonctionnement (DGF), soit la principale dotation de l'État pour les collectivités, a presque été réduite de moitié, passant de 40 milliards d'euros en 2008 à 36,6 milliards en 2015, pour tomber à 26,95 milliards en 2018. À présent, le gouvernement exige des collectivités de réaliser 13 milliards d'euros d'économies d'ici 2022 ; et c'est désormais le plafonnement des évolutions de dépenses de fonctionnement qui leur est demandé. Les fameux « contrats de maîtrise de la dépense locale » concernent trois-cent-vingt-deux des plus importantes collectivités, dont Fontenay. Selon la loi, le but de ces contrats est de « consolider leur capacité d'autofinancement et d'organiser leur contribution à la réduction

des dépenses publiques et du déficit public ». Sophie Vacher, directrice adjointe aux finances, résume : « C'est une forme de diktat ! En juin 2018, la ville a refusé de signer le contrat avec l'État. Devant ce refus, le préfet nous a notifié un plafonnement d'évolution annuelle des dépenses de fonctionnement de 1,1%, inflation comprise. Si la ville dépasse le plafonnement, l'État diminue la DGF de la commune, qui est de l'ordre de 6,5 millions. »

Plusieurs leviers

La ville conjugue la maîtrise de la dépense et la poursuite du développement du territoire pour renforcer les services rendus à la population, sans augmenter la fiscalité sur les ménages, et pour améliorer les équipements publics sans peser sur l'endettement. Fontenay peut ainsi continuer à accroître la part de produits bio dans la restauration scolaire : 54% en 2019, pour atteindre 60% en 2020. De même, la gratuité des classes découvertes, de l'accueil du matin pour les écoliers et de la médiathèque pour les adultes, ou

encore l'extension du Pass + retraités et le renforcement de la propreté urbaine avec le lancement de la brigade verte : tout cela sera financé sans augmenter la fiscalité.

En matière d'investissement, la ville poursuit l'amélioration des équipements communaux, avec la reconstruction de Langevin, l'ouverture de deux classes à Pasteur, la construction de l'école d'arts plastiques et du service Jeunesse au sein de l'îlot Michélet, le début des travaux du théâtre. Et cela sans augmenter l'endettement. Quant aux ressources, « elles sont générées par le développement de l'activité sur le territoire », comme le précise Sophie Vacher. « Il y a les taxes d'aménagement et les recettes sur le foncier bâti, payées par les entreprises. La fiscalité économique ayant été transférée au Territoire, le combat de la ville est de peser sur le Territoire pour obtenir le retour de la dynamique de la fiscalité économique. » / Nikos Maurice

Le Rapport sur les orientations budgétaires sera discuté en conseil municipal le 21 mars, 20h30, hôtel de ville. Le vote du budget 2019 aura lieu le 11 avril.

EN BREF

Imagine tes vacances

Comme chaque année, le SMJ accompagne les jeunes fontenaysiens qui ont un projet de vacances en autonomie. Envie de partir faire une randonnée dans les Alpes, expérimenter les joies du camping en Vendée ou découvrir une capitale européenne ?

Le samedi 23 mars, de 13h30 à 17h30, les jeunes qui ont entre 16 et 25 ans pourront s'informer sur le dispositif et retirer un dossier qui leur permettra de construire leurs projets d'été, qu'ils partent seuls ou entre copains. S'ils bouclent leur dossier dans les temps et que le projet est viable, ils auront la possibilité d'obtenir une bourse individuelle. Ce dispositif est un véritable appui pour les jeunes car ils sont accompagnés par des professionnels tout au long de leur construction de séjours en autonomie afin d'éviter les faux-pas et d'aller au bout de leurs projets. Le plus d'Imagine tes vacances ? Une dizaine de projets sont élus « projets originaux » par une commission qui identifiera ceux-ci au travers de critères spécifiques qui permettront de définir une dimension « originale » au projet... à la clé, ils pourront obtenir une majoration de leur bourse.

Porte ouverte Imagine tes vacances - le 23/03, au SMJ place du 8 mai 1945 - Tél. : 01 49 74 76 81.

Tags

Si votre façade a été victime de tagueurs, vous pouvez faire appel gratuitement à l'équipe spécialisée du service municipal de la propreté urbaine. Attention ! Seuls les propriétaires des murs peuvent donner leur accord (ils devront signer un document) pour enlever les graffitis.

Propreté urbaine
Tél. : 01 71 33 52 50
ou environnement@fontenay-sous-bois.fr

SORTIR !

AGENDA

DU 18 AU 31 MARS 2019

JEUNE PUBLIC

ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique interdépartementale relative à une demande d'autorisation environnementale concernant le projet de création de ligne 15 Est du futur réseau de transport public du Grand Paris Express, entre la gare de Saint-Denis Pleyel et la gare de Champigny Centre, va être organisée dans les départements du 93 et 94. Cette enquête est présentée par la Société du Grand Paris. Elle aura lieu, sur le territoire de notre commune, du 18 mars au 18 avril inclus. Le Commissaire enquêteur recevra le public, à la direction de l'Urbanisme - 6, rue de l'ancienne mairie, **les 18 mars, de 14h à 17h et 4 avril, de 14h à 17h**. Un registre d'enquête publique sera mis à la disposition du public aux heures habituelles d'ouverture de la mairie. Le dossier d'enquête public pourra être consulté sur ce même lieu. Le dossier d'enquête numérisé sera mis à la disposition du public sur le site internet dédié à l'enquête, au plus tard à la date d'ouverture de l'enquête publique. Toute personne qui aurait des observations concernant cette opération pourra les faire connaître pendant la durée de l'enquête publique:

- en les consignnant sur le registre d'enquête prévu à cet effet (aux jours et heures d'ouverture de la mairie) - 6, rue de l'ancienne mairie;
- en les adressant par écrit au siège de l'enquête : Préfecture de la Seine Saint Denis - Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial - Bureau de l'Environnement - 1, Esplanade Jean Moulin 93007 Bobigny CEDEX 07 01 41 60 60 60.
- en les adressant par mail à l'adresse dédiée ou, le cas échéant, sur un registre dématérialisé accessible sur le site dédié à l'enquête <http://autorisationenvironnementale.ligne15est.enquetepublique.net>

Lundi 18/03

EXPOSITIONS

Matrimoine, portraits de femmes. CLARA Magazine présente des figures féminines peu connues ou pas assez connues du grand public. Proposée par l'association Femmes Solidaires de Fontenay. **Entrée libre.** Jusqu'au 31/03 - Maison du citoyen

Bazaaar, une idée de marché.

Seize artistes émergents questionnent, valorisent ou mettent à mal l'économie de marché ou de l'industrie culturelle. **Entrée libre.** Jusqu'au 23/03 - Halle-Roublot

Amplitude.

Par Laurence Bessas Joyeux, Salima Elkebir, Lore Brinkhoff et Marie-Thérèse Tsalapatanis. **Entrée libre.** Jusqu'au 23/03 - Maison du citoyen

BIBLIOTHÈQUE DES BÉBÉS

Lecture pour les tout-petits par les plus grands. **Gratuit - 0 à 3 ans.** Sur inscription: 01 49 74 79 60. 10h - Médiathèque Louis-Aragon

Mardi 19/03

CINÉMA

18h - **Grâce à Dieu**, de François Ozon.
20h45 - **Santiago, Italia**, de Nanni Moretti - documentaire.

NUMÉRIQUE

Apprenez à contribuer et à communiquer sur Internet. **Gratuit - Ado/adultes.** Sur inscription: 01 49 74 79 60. 16h à 19h - Médiathèque Louis-Aragon

RENCONTRE


Incontournables pesticides? Leur histoire depuis la première guerre mondiale jusqu'à aujourd'hui. Conférence organisée par l'association Bulles de vie et la librairie Mot-à-Mot avec Fabrice Nicolino, auteur et journaliste. **Entrée libre.** 20h - Maison du citoyen

CÉRÉMONIE

Anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie. 10h45 - Place du 19-Mars-1962

Mercredi 20/03

CINÉMA

15h/16h - **La cabane aux oiseaux**, de Célia Rivière - animation - dès 3 ans. 
18h - **Vice**, d'Adam McKay - vostf - Coup de cœur.
20h30 - **Les éternels (ash is purest white)**, de Zhangke Jia - vostf.

LA FORGE

Les apprentis forgers. Inscription gratuite à La Forge nécessaire. **Gratuit - 7 à 12 ans.** Inscriptions: laforge@fontenay-sous-bois.fr ou 01 49 74 75 99. 10h à 12h - La Forge

CRÉALAB JUNIOR

Origami : mes premiers plis. Découvrez l'art du papier plié! **Gratuit - Dès 6 ans.** 10h30 à 12h30 Médiathèque Louis-Aragon

VACCINATIONS GRATUITES

Séance ouverte à toute personne de 6 ans et plus. Les mineurs doivent obligatoirement être accompagnés d'un parent. Se munir de son carnet de santé ou de vaccination. Renseignements au 01 49 74 76 56. De 16 à 18h - CMS Roger-Salengro

CONFÉRENCE

Le Pol'Bien-être et Performance de l'USF propose des conférences gratuites ouvertes à tous les Fontenaysiens. Le thème: Hydratation/déshydratation: une importance capitale! 20h - Maison des sports (40 bis, rue de Rosny)

Judi 21/03

CINÉMA

18h - **Les éternels (ash is purest white)**, de Zhangke Jia - vostf.
20h30 - **Vice**, d'Adam McKay - vostf - Coup de cœur.

THÉÂTRE

Les Folles. Parcours marionnettique et musical par la Cie La Mue/tte. **Tarifs: 12 €, 8 € (réductions), 5 € (-16 ans).** Réservation: contact@lepilierdesanges.com ou 01 82 01 52 02. 10h et 19h - Théâtre Roublot

DÉMOCRATIE

Conseil municipal. Visible également en direct ou en différé sur la page Facebook et le site Internet de la ville. **Entrée libre.** 20h30 - Hôtel de ville

RENCONTRE

Les Amis du Monde Diplomatique, avec la librairie Mot-à-Mot, organise une rencontre avec Jean-Pierre Filiu autour de son livre *Main basse sur Israël: Netaniahou et la fin du rêve sioniste*. **Entrée libre.** 20h30 - Maison du citoyen

Vendredi 22/03

CINÉMA

14h/21h - **Les éternels (ash is purest white)**, de Zhangke Jia - vostf.
18h15 - **Vice**, d'Adam McKay - vostf - Coup de cœur.

CONCERT

Lembe Lokk. Chanson. **Tarifs: 16 €, 14 € (web), 12 € (réductions), 5 € (-12 ans).** Réservation: musiquesaucomptoir.fr ou 01 48 75 64 31. 20h45 - Le Comptoir

EXPOSITION

Jumelles, doubles et autres histoires. Par l'artiste plasticienne et performeuse Delphine Grenier. **Entrée libre.** Jusqu'au 17/04 Médiathèque Louis-Aragon

THÉÂTRE

Les Folles. Parcours marionnettique et musical par la Cie La Mue/tte. **Tarifs: 12 €, 8 € (réductions), 5 € (-16 ans).** Réservation: contact@lepilierdesanges.com ou 01 82 01 52 02. 10h et 19h - Théâtre Roublot

RENCONTRE

Bernard Friot présente son livre *Le travail, enjeu des retraites*. **Entrée libre.** 18h30 - Librairie La Flibuste

POÉSIE

Café-poésie sur le thème de l'étranger. **Entrée libre.** 20h - Maison du citoyen

PARENTALITÉ

Réunion parents-enfants. Renseignements: 01 49 74 79 42. 14h à 15h30 - PMI E.-Roux

NUIT DE L'EAU

Animations et dj sont au programme de cette soirée aussi festive que solidaire! **Tarifs: 5 à 2,5 € (dont 2 € au profit de l'UNICEF).** Renseignements: 01 71 33 52 80/47. Programme: fontenay.fr. 17h30 à 22h30 - Piscine Allende

Samedi 23/03

CINÉMA

14h/18h - **Les éternels (ash is purest white)**, de Zhangke Jia - vostf.
16h30 - **La cabane aux oiseaux**, de Célia Rivière - animation - dès 3 ans.
21h - **Vice**, d'Adam McKay - vostf - Coup de cœur.

DANSE

Papiers/Dansés. Par la compagnie La Libentère. **Tarif: 6 € - Dès 2 ans.** Réservation: fontenayenscenes.fr ou 01 71 33 53 35. 16h et 18h - Espace Gérard-Philippe

CONCERT

Suites de Bach pour deux violoncelles. Apéros ma non troppo. **Tarifs: 16 €, 14 € (web), 12 € (réductions), 5 € (-12 ans).** Réservation: musiquesaucomptoir.fr ou 01 48 75 64 31. 19h - Le Comptoir

SPECTACLE

À la recherche d'une mystérieuse mallette... Dans les pas de chorégraphies hip hop au rythme de créations MAO, jazz ou pop-rock. Avec les élèves et les professeurs du conservatoire Guy-Dinoird. **Gratuit - Pour tous.** Réservation: 01 71 33 58 26. 19h30 - Salle J.-Brel

JEUNESSE

Vous avez entre 16 et 25 ans? Informez-vous sur le dispositif « Imagine tes vacances »! Renseignements: 01 49 74 76 81. 13h30 à 17h30 - SMJ

RENCONTRE ET ATELIER

À 15h30, atelier de découverte du monotype avec Delphine Grenier (en famille dès 7 ans) et, à 17h30, séance de dédicace avec l'artiste. **Gratuit.** Réservation atelier: 01 49 74 79 60. Médiathèque Louis-Aragon

LA FORGE

Repair café, pour tous les forgers. Apportez votre petit électroménager pour le réparer vous-même. Inscription (gratuite) nécessaire à La Forge. **Infos et inscription:** laforge.fontenay.fr **Contact:** laforge@fontenay-sous-bois.fr ou au 01 49 74 75 99 10h30-13h La Forge, 40, rue de Rosny (entrée à l'arrière du bâtiment)

NUMÉRIQUE

Samedis appliqués. Découvrez de nouvelles applications pour tablettes. **Entrée libre - Dès 5 ans (avec adulte accompagnateur).** 10h30 à 12h30 Médiathèque Louis-Aragon

FÊTE DE LA CITÉ

Vide-greniers, animations, manèges et gourmandises au Val-de-Fontenay ! Lire p.5.
Rue de la Mare-à-Guillaume et avenue Charles-Garcia.

RENCONTRE

André Velther et Ernest Pignon-Ernest présentent leur ouvrage Annonces la couleur. Suivie d'un pot convivial pour inaugurer le lieu.
Entrée libre.
18h (rencontre) et 19h30 (inauguration officielle)
Librairie La Flibuste

CARNAVAL

Touf'ensemble. Fanfare et déambulation organisées par Bulles de vie, les Vergers de l'ilot et La Bêcheuse.
14h30 à 18h30
Râteau-Lavoir

FENG SHUI

L'association Florialys propose une découverte du Feng Shui avec Sylvie Karakozian, décoratrice d'intérieur et experte en Feng Shui.
Tarifs : 5 € (adhérent) ou 10 € (non-adhérent).
Renseignements et inscription obligatoire : florialys@free.fr ou 06 83 52 80 27.
14h30 à 16h
Maison du citoyen

GYM HOLISTIQUE

Gym holistique par D'une Empreinte à l'autre.
Contact : Patricia Loubière
06 66 41 12 39.
10h à 12h –
rue Maximilien Robespierre

Séance « de la gymnastique holistique au mouvement dansé » par D'une empreinte à l'autre.

Contact : Patricia Loubière
06 66 41 12 39.
13h15 à 15h15
Maison du Citoyen (salle 105)

FELDENKRAIS

Stage mensuel de Méthode Feldenkrais mixé avec de la danse contemporaine. Tous niveaux.
Tarifs : 25 € l'unité, 60 € forfait 3 stages.
Inscriptions :
esperance.danse@gmail.com ou 06 73 20 20 17.
Plus d'infos :
www.esperancefsb.org/ateliers-stages
13h à 16h – Salle Lillier

ROLLER ARTISTIQUE

L'USF Roller artistique organise une soirée roller-disco avec des démonstrations de ses groupes de show, soit du patinage synchronisé sur rollers.
3 € l'entrée. Location de rollers à 2 €. 19h à 22h
Gymnase Léo-Lagrange

BASKET BALL

Le BCF affronte Saint-Maur (Départemental).
20h30 – Gymnase Auguste-Delaune

Dimanche 24/03

CINÉMA

11h – **La cabane aux oiseaux**, de Célia Rivière – animation – dès 3 ans – Les petits bricoleurs du dimanche : atelier ludique et créatif proposé aux cinéphiles en herbe après la séance.
15h – **Vice**, d'Adam McKay – vostf – Coup de cœur.
17h30 – **Les éternels (ash is purest white)**, de Zhangke Jia – vostf.

FÊTE DE LA CITÉ

Vide-greniers, animations, manèges et gourmandises au Val-de-Fontenay ! Lire p.5.
Rue de la Mare-à-Guillaume et avenue Charles-Garcia.

RANDONNÉE

Rando Boucle au départ de Rambouillet en passant par Clairefontaine (24 km, allure soutenue).
Info : bureau@usfrando.com
RV : 8h45 gare Montparnasse

Rando famille ouverte à tous – Vallée de la Brosse et le parc de Renteilly + visite du Moulin (10km). Prévoir pique-nique.
Info : bureau@usfrando.com
RV : 10h30 RER Val-de-Fontenay

Lundi 25/03

CINÉMA

20h30 – **Maguy Marin : l'urgence d'agir**, de David Mambouch – documentaire – rencontre avec un protagoniste du film. Film programmé dans le cadre de la Biennale de danse du Val-de-Marne en relation avec le spectacle *Ligne de crête* accueilli le 30 mars à la Salle Jacques-Brel.

EXPOSITION

Double identité. Installation de Papa Mesk.
Visible 7j/7, 24h/24.
Jusqu'au 12/05 – LaGaleru

Mardi 26/03

CINÉMA

18h – **Les éternels (ash is purest white)**, de Zhangke Jia – vostf.
20h30 – **Vice**, d'Adam McKay – vostf – Coup de cœur.

NUMÉRIQUE

Apprenez à organiser vos photos et vidéos, à les sauvegarder en ligne et à créer des montages, collections et diaporamas pour les partager.
Gratuit – Ado/adultes.
Sur inscription : 01 49 74 79 60.
16h à 19h
Médiathèque Louis-Aragon

DÉMOCRATIE

Réunion publique sur l'avancement des projets urbains aux Alouettes.
20h – École Pierre-Demont

Mercredi 27/03

CINÉMA

14h30/16h30 – **Le Château de Cagliostro**, de Hayao Miyazaki – animation – vf – Goûtez au répertoire – dès 6/7 ans –
18h30 – **Celle que vous croyez**, de Safy Nebbou.
20h30 – **Ma vie avec John F. Donovan**, de Xavier Dolan – vostf.

CONFÉRENCE

Semaine info santé mentale.
Lire p.4.
9h30 à 12h30 – Hôtel de ville

LA FORGE

Initiation à la découpeuse laser. Inscription gratuite à La Forge nécessaire.
Gratuit. Dès 16 ans (mineurs avec adulte). Inscriptions : laforge@fontenay-sous-bois.fr ou 01 49 74 75 99.
15h30 à 18h30 – La Forge

CRÉALAB JUNIOR

Le rythme du bout des doigts. Premier atelier pour les petits DJ !
Gratuit – Dès 4 ans.
10h30 à 12h30
Médiathèque Louis-Aragon

Jeudi 28/03

CINÉMA

18h – **Ma vie avec John F. Donovan**, de Xavier Dolan – vostf.
20h30 – **Celle que vous croyez**, de Safy Nebbou.

CONCERT

Kicca. Blues bivouac.
Tarifs : 16 €, 14 € (web), 12 € (réductions), 5 € (-12 ans).
Réservation : musiquesaucomptoir.fr ou 01 48 75 64 31.
20h45 – Le Comptoir

RENCONTRE

Jean Rouaud présente son livre *Kiosque*.
Entrée libre.
18h30 – Librairie La Flibuste

DÉBAT

Le groupe inter religieux de Fontenay invite croyants et non-croyants à dialoguer autour de la thématique « La justice sociale : priorité des religions ? ».
Libre participation aux frais.
19h45 – Mosquée (10, rue de la Mare-à-Guillaume)

Vendredi 29/03

CINÉMA

14h/18h30 – **Ma vie avec John F. Donovan**, de Xavier Dolan – vostf.
16h30/21h – **Celle que vous croyez**, de Safy Nebbou.

RENCONTRE

Douglas Kennedy présente son livre jeunesse *Les fabuleuses aventures d'Aurore*. Lire p.21.
Entrée libre.
19h – Maison du citoyen

CONCERT

Le Piano oriental. Concert dessiné. Lire p.21.
Tarifs : 16 €, 14 € (web), 12 € (réductions), 5 € (-12 ans).
Réservation : musiquesaucomptoir.fr ou 01 48 75 64 31.
20h45 – Le Comptoir

BIBLIOTHÈQUE DES BÉBÉS

Lecture pour les tout-petits par les plus grands.
Entrée libre – 0 à 3 ans.
10h – Espace citoyen des Alouettes

Samedi 30/03

CINÉMA

14h30 – **Le Château de Cagliostro**, de Hayao Miyazaki – animation – vf – Goûtez au répertoire – dès 6/7 ans –
– séance Ciné Ma Différence avec Envois Loisirs – goûter japonais après la séance.
18h – **Celle que vous croyez**, de Safy Nebbou.
21h – **Ma vie avec John F. Donovan**, de Xavier Dolan – vostf.

DANSE

20^e biennale de danse du Val-de-Marne. Lire p.20.
Mind the gap. Performance chorégraphique par la compagnie Furinkai.
Entrée libre.
18h – Square Marcel-Paul Ligne de crête. Par la compagnie Maguy Marin.
Tarifs : 19 €, 12 € (réductions), 8 € (-25 ans).
Réservation : fontenayenscenes.fr ou 01 71 33 53 35.
20h30 – Salle J.-Brel

LA FORGE

Initiation à l'imprimante 3D. Inscription gratuite à La Forge nécessaire.
Gratuit – Dès 16 ans (mineurs avec adulte).
Inscriptions : laforge@fontenay-sous-bois.fr ou 01 49 74 75 99.
10h30 à 13h30 – La Forge

CRÉALAB

Atelier pour apprendre les bases des techniques de montage pour réaliser vos propres courts-métrages ou vos vidéos pour le web.
Gratuit – Dès 13 ans.
Sur inscription : 01 49 74 79 60.
14h à 17h30
Médiathèque Louis-Aragon

UNIV'POP

14h : « #ME TOO. Qu'est ce qui a changé ? Qu'est ce qui doit encore changer ? », avec Caroline de Haas, Camille Froidevaux-Metterie et Mathilde Larrère.
16h30 à 18h : ateliers « Comment on « en » parle avec les ados », « Le corps maltraité des femmes » et « accueil des enfants ». Lire p.21.
Réservation pour l'atelier enfants : 01 49 74 76 90.
Gratuit – Maison du citoyen

BALADE

Histoires d'exil à Fontenay. Balade urbaine guidée.
Tarif : 12 €.
Inscription : accueil@fontenaytourisme.fr ou 01 71 33 57 91.
15h

Dimanche 31/03

CINÉMA

15h – **Ma vie avec John F. Donovan**, de Xavier Dolan – vostf.
17h30 – **Celle que vous croyez**, de Safy Nebbou.

CONCERT

Mozart, Gourmandises musicales. Par le Chœur Chanter.
Participation libre.
Renseignements : choeurchanter.fr.
15h30 – Résidence Renon (36, rue Renon – Vincennes)

BRUNCH-CONCERT

David Gastine invite la fine-fleur du jazz manouche.
Entrée libre.
11h30 à 15h – Le Comptoir

RANDONNÉE

Rando Par le bois Saint-Martin (10km).
Info : bureau@usfrando.com
RV : 9h05 RER Val-de-Fontenay

FOOTBALL AMERICAIN

Les Météores accueillent les Chevaliers d'Orléans (D3).
14h – Stade André-Laurent

FOOTBALL

L'USF reçoit Montfermeil (Régional 2).
15h – Stade Le-Tiec

Visite guidée

Fontenay en transition. Le samedi 30 mars, la ville et l'association Magistram vous proposent une visite guidée par deux étudiants en master Aménagement/Urbanisme à Paris I pour découvrir les initiatives Fontenaysiennes favorisant le développement durable, l'économie sociale et solidaire ainsi que la transition écologique.

Gratuit – Pour tous. Renseignements : 01 71 33 58 46. 9h30- RER Val de Fontenay



LA FONDERIE Les artistes organisent cinq portes ouvertes par an. Les prochaines sont les 6 et 7 avril.

Creuset d'artistes

Située au 23, rue de Neuilly, la Fonderie est un pôle de création artistique, regroupant une grande pluralité de métiers.

Pas tout à fait au sommet de la rue de Neuilly, la Fonderie est discrète derrière son portail. On pourrait presque passer devant sans la repérer, si ce n'était l'événement qui surplombe les bâtiments et que l'on prend aisément pour une ancienne cheminée d'usine. Cet immense conduit d'aération qui se découpe dans les cieux témoigne du passé des lieux. Avant d'être un creuset d'artistes, c'était une fonderie d'aluminium. Plus précisément les établissements Boisseau, dont les ateliers furent transférés à Champigny en 2006. « Il a été proposé au propriétaire de pouvoir occuper le site avec un collectif d'artistes et d'artisans contre paiement d'un loyer ; les membres titulaires sont tous cautions solidaires », explique Luc Arrignon, artiste peintre calligraphe et président de la Fonderie. Une fois le portail franchi, c'est la quiétude de la cour centrale, où sont

disposées des chaises, des tables, et tout autour de laquelle on rencontre les robots hétéroclites et métalliques du sculpteur Thierry Deroche. Un silence bien vite secoué par l'actionnement d'une scie ou de soudains coups de marteaux. Ici, le travail s'entend. Quatre bâtiments encadrent la cour. Tous désormais font partie de la Fonderie, depuis l'adjonction du pavillon à l'établissement en janvier 2015, année charnière. De douze ateliers en 2006, la Fonderie est passée à trente-quatre en 2015. Sculpteurs, graveurs, menuisiers, ferronniers, peintres, photographes, vidéastes, architectes... C'est une ruche de créateurs.

Fondus et solidaires

« Les Fondus », comme ils s'appellent, versent une cotisation mensuelle à l'association. « Le conseil d'admini-

nistration est souverain, précise Luc Arrignon. *Tout doit être payé à l'association, ce qui permet une solidarité concrète et morale.* » Le Bureau fédère les équipes, constituées pour gérer la trésorerie, le secrétariat, la communication, et la logistique, responsable du volet événementiel.

Environ cinq portes ouvertes par an sont organisées à la Fonderie, rassemblant entre mille cinq cent et deux mille personnes. Deux événements clefs vont avoir lieu très prochainement : les Journées européennes des métiers d'art, les 6 et 7 avril ; et « L'art parcourt l'école », exposition des artistes de la Fonderie à l'école Henri-Wallon A, du 29 mars au 4 avril.

Ce dernier projet est mené avec le collectif Ohého, lequel initie depuis l'an dernier un partenariat avec ladite école et des artistes fontenaysiens dans le cadre d'un parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC). En 2018, les classes de l'école avaient participé à des ateliers d'initiation de Récup'Art-Land Art, et de modelage. Leurs créations avaient été exposées lors du Festival Land Art Oh Carrières.

« L'art parcourt l'école » poursuit ce partenariat, dans l'idée de décloisonner les deux versants de la ville. Dans un premier temps, des artistes de la Fonderie viennent exposer leurs œuvres à Henri-Wallon A : dans la cour, les couloirs, l'escalier. Et dans un second temps, les familles sont invitées à visiter la Fonderie.

« Une douzaine d'artistes exposera dans l'école, précise Luc Arrignon. Ce sera de la peinture, de la sculpture, de la gravure, de la photo. Leslie Jakubowicz, la directrice de l'école, souhaiterait que les élèves soient en somme des conférenciers, qu'ils puissent expliquer et présenter les œuvres aux autres élèves, aux parents. Et suite à l'exposition, le 12 avril, les familles, les classes de CM1 et les enseignants viendront à la Fonderie. » De belles rencontres en perspective ! / Nikos Maurice

Avec le collectif d'artistes fontenaysiens Ohého, la Fonderie organise une exposition à l'école Henri-Wallon A : « L'art parcourt l'école ».

Vernissage le 29 mars à 18h.

Plus d'infos : www.la-fonderie.org/

Entrée de champ

L'association LaFamAlaCam, domiciliée à Fontenay, aide à la diffusion de films documentaires. Elle a soutenu le premier long-métrage de la documentariste Delphine Détrie, *Jeune Bergère*.

CINÉMA. Du métro qu'elle prenait chaque jour, du bureau gris qu'elle occupait, Stéphanie n'exprime pas de nostalgie. Ce quotidien urbain, elle l'a quitté sans regret pour les attraits de la nature et du métier de bergère. C'est au cœur des prés salés du Cotentin, en Normandie, qu'elle s'installe et monte son activité. Aucune reproduction d'un éventuel schéma familial : ses parents n'étaient pas fermiers. Comme elle-même l'explique dans le film, personne ne lui a légué de prairie, de troupeaux, de ferme ; il lui a donc fallu emprunter de l'argent pour suivre cette nouvelle voie.

Réalisé par Delphine Détrie, *Jeune Bergère* retrace le quotidien de Stéphanie : le bonheur d'une vie rurale aux antipodes de l'existence qu'elle menait, mais aussi ses démêlés avec l'administration et l'injonction qui lui est faite d'être rentable.

« Je connaissais Stéphanie depuis début 2015, raconte Delphine Détrie. On m'avait commandé un portrait de trois femmes devenues agricultrices, dont Stéphanie, ancienne graphiste et assistante de production dans le cinéma. Après le tournage et la diffusion du reportage, j'ai repris contact avec Stéphanie. Elle était alors en difficulté avec l'administration. Si son activité agricole ne devenait pas rentable, elle risquait de devoir rembourser les subventions qu'elle avait perçues. L'idée du film est partie de là : montrer le combat de cette jeune femme, sa quête de liberté. Mais je voulais aussi tendre vers l'universel, que des femmes, des jeunes, et des agriculteurs puissent tout aussi bien se reconnaître. »

Tourné pendant un an et demi, entre 2016 et 2017, *Jeune Bergère* a été sélectionné dans le Festival du Film Pastoralismes et Grands Espaces de Grenoble, dans Traces de Vie à Clermont-Ferrand, dans Repérages en Seine-Saint-Denis, sans oublier l'Environmental Film Festival de Washington (DCEFF). Beau palmarès pour un premier long-métrage, même s'il n'est pas le premier film de Delphine Détrie. « J'avais déjà réalisé deux court-



« L'idée du film : montrer le combat de cette jeune femme, sa quête de liberté »

Delphine Détrie

métrages documentaires, mais ils étaient partiellement voire totalement autoproduits. »

Diffuser les films documentaires

Gaëlle Berbonde est fontenaysienne et présidente de LaFamAlaCam, dont est aussi membre Delphine Détrie. Créée en 2016 pour soutenir le film documentaire, l'association a été un vrai point d'appui pour réaliser *Jeune Bergère*, avant même que le film ne soit produit. Le but de la structure est de faire partager leur passion pour le documentaire, de créer du lien

autour de ces films. « On a lancé des CaféCiné pour nos adhérents au sein de l'association, dit Delphine Détrie. On a aussi monté l'opération CinéNomade : à la rentrée 2018, l'association a projeté le film documentaire *Marley au foyer de jeunes travailleurs de Rosny-sous-Bois*. Je fais l'intermédiaire entre le lieu de projection et le distributeur de films pour négocier un tarif abordable. » /

Nikos Maurice

Jeune Bergère sera projeté au cinéma Le Kosmos le 1^{er} avril, à 20h30. Rencontre avec la réalisatrice. Séance en partenariat avec Bulles de vie.

EN BREF

État de catastrophe naturelle - demande communale

Dans un précédent numéro, nous vous indiquions l'intention du ministère de l'intérieur de procéder à une révision des critères de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. À ce jour, les services municipaux n'ont pas reçu d'informations complémentaires à ce sujet. Différer encore l'engagement d'une procédure de demande communale pourrait être préjudiciable au vu des délais à respecter. C'est pourquoi une campagne de recensement, au titre de mouvements de terrain liés à la sécheresse et à la réhydratation des sols, du **1^{er} janvier au 31 décembre 2018**, est actuellement en cours. La procédure est simplifiée, rendez-vous sur le site Web de la ville : www.fontenay.fr, rubrique « mes démarches » « cadre de vie, habitat, urbanisme ».

Internet

Afin de faciliter vos démarches en ligne, deux nouveaux formulaires sont disponibles sur le site internet de la ville. Dans la rubrique « Cadre de vie/Urbanisme », vous trouverez désormais les demandes de macarons de stationnement résidentiel en zone bleue. Dans la rubrique « Vie pratique », vous pourrez signaler les incidents de distribution de publications municipale (si, par exemple, vous ne recevez pas ou plus votre magazine À Fontenay). www.fontenay.fr

Encombrants

Depuis début janvier, la collecte des encombrants est gérée par le territoire Paris-Est-Marne et Bois. **Renseignements par téléphone 01 48 71 59 13 ou par mail à environnement@pemb.fr.** Possibilité de prendre rendez-vous au 01 45 16 97 44. Pour connaître les dates de passage voir le site de la ville fontenay.fr

Inscriptions scolaires 2019-2020

Entrée en maternelle
du 14 janvier au 19 avril 2019
(1^{re} inscription)

Entrée au CP
du 18 mars au 7 juin 2019



Inscriptions et réinscriptions à la Caisse des écoles
Hôtel de ville - Aile Est (1^{er} étage)
Tél. 01 49 74 74 09

Fontenay solidaire en action



Photographie de Trucy avec soldats allemands assis sous le chêne centenaire. Avant 1917. Archives Municipales de Fontenay-sous-Bois, fonds Breuil.

La guerre de 1914-1918 a occasionné des destructions matérielles inimaginables sur une ligne de front s'étendant en territoire français du Nord à la frontière suisse. Avec la fin des combats, on pense à la reconstruction. Dans des espaces ravagés, en l'absence de main d'œuvre, la tâche n'est pas aisée. Il manque près de 1,7 millions d'hommes tués et il y a des déplacés par centaines de milliers. La volonté de réparer les dégâts s'avère compliquée à réaliser. C'est dans ce cadre que l'État fixe des objectifs de reconstruction et charge différentes communes du département de la Seine de parrainer des villages sinistrés. Ainsi, en 1919 un arrêté préfectoral désigne Fontenay pour devenir la ville marraine de Trucy dans l'Aisne. Il s'agit au départ d'un effort de solidarité imposé à l'administration communale qui doit prendre sa part de l'effort national de reconstruction.

Un chêne centenaire

Trucy est un village du canton de Craonne. Il comptait avant-guerre, comme de nos jours d'ailleurs, une population de 149 habitants qui se consacraient essentiellement à l'agriculture. Les villageois y cultivaient des céréales, des pommiers, des haricots et des asperges. L'entrée du village possède un château doté d'un parc avec dépendances situé à l'angle de la rue Basse et du Champ Lambin dont la propriétaire réside habituellement ailleurs. L'église de la Sainte-

Trinité est un vaste édifice roman du XII^e siècle, classé monument historique en 1886, qui avait fait l'objet d'une campagne de relevés et de croquis très précis en 1911 par le ministère des Beaux-Arts. Le village est à 2 kilomètres au nord en contrebas du Chemin des Dames, cette route de 25 kilomètres située sur une ligne de crête qui relie les vallées de l'Aisne et de l'Ailette. Il possède aussi un arbre remarquable, un chêne centenaire planté en nivôse an II (janvier 1794) pour commémorer la prise de Toulon par les généraux de la République le mois précédent. Durant la guerre, sa ramure dépasse largement les maisons qui sont à proximité. Avec les combats, la région est fortement bouleversée. Trucy se retrouve en territoire contrôlé par les troupes allemandes. À partir du 12 septembre 1914, la ligne de front se fixe à deux kilomètres au sud du village. Le village reste « occupé » par les troupes du kaiser jusqu'à l'automne 1918.



Plaque apposée sur la mairie de Trucy, photographie Loïc Damiani.

C'est de cette position stratégique que viennent les malheurs de la commune. De l'automne 1914 à avril 1917, le village se situe sur ce que les stratèges appellent la seconde ligne de front. On est à l'arrière des lignes allemandes dans une zone considérée comme un « front passif ». Elle est cependant dans la zone des 15 kilomètres autour du pont de contact entre les armées ennemies et donc dans un secteur d'échanges réguliers de tirs d'artillerie.

Village détruit

La photographie présentée ici montre des dégâts déjà importants sur les bâtiments. Avec l'offensive Nivelle du printemps 1917 et la bataille du Chemin des Dames qui se poursuit jusqu'en octobre, le village voit un déluge de feu s'abattre sur lui. L'armée de Soissons depuis l'Ouest et la 10^e armée de Mangin depuis le Sud pilonnent Trucy durant des semaines. Les deux reliefs saillants du village, l'église et le vieux chêne servant de repères à l'artillerie, sont détruits. Enfin, l'offensive française de septembre-octobre 1918 amène Trucy en première ligne et occasionne là encore des destructions considérables. Le canonnier Louis Foucquet, premier habitant à retrouver le village le 13 octobre 1918, écrit à son épouse: « La plupart des maisons sont fortement démolies, souvent tombées sauf des murs d'1,50 m de haut qui restent ». Tout le village est détruit. Une seule habitation est

déclarée « réparable » par l'architecte de la coopérative de reconstruction ! Comme l'ensemble du secteur Trucy est classé en « Zone Rouge », le coût de la reconstruction dépasse la valeur des sols. Au fil du temps, cette zone est révisée à la baisse et le village en sort. En 1919, des baraquements préfabriqués sont installés pour faire office d'habitations provisoires pour les habitants qui reviennent. Fontenay participe dès 1919 au financement de la reconstruction. Le travail est coordonné par Victor Lespagné, adjoint du maire Henri Gaveau puis maire lui-même de 1925 à 1935. Collectes de fonds auprès de la population, vote de subventions par le conseil municipal, la commune s'active pour Trucy, alors 175 fois moins peuplée qu'elle. Des kermesses sont organisées avec les écoliers afin de doter les enfants du village de livrets de caisse d'épargne, de linge et de souliers... En 1926 une rue de Fontenay est baptisée de « rue de Trucy ». La ville aide à la rénovation à l'identique de l'église qui débute en 1928. Elle fournit des financements pour rebâtir les maisons, l'école-mairie et électrifier le village. En juillet 1933, la municipalité se rend dans l'Aisne pour l'inauguration du monument aux morts et le baptême des cloches de l'église relevée de ses ruines. De nos jours les relations entre les deux communes se poursuivent. C'est dans ce village martyr que Fontenay et ses villes jumelées ont célébré le centenaire du retour de la paix et la solidarité... / Loïc Damiani



NATATION Trente-cinq petits fontenaysiens ont participé pendant les vacances au stage gratuit d'apprentissage de la natation dispensé par l'USF.

Le grand bain

L'USF natation propose aux enfants de 6 à 11 ans, durant les vacances scolaires, des stages gratuits pour apprendre à nager ou se perfectionner.

À Fontenay, les petits écoliers peuvent apprendre à nager gratuitement, même pendant les vacances...

Alors, durant les dernières d'hiver, ils sont trente-cinq à être partis à la mer intérieure fontenaysienne. La grande différence d'avec l'année scolaire : les maîtres-nageurs-sauveteurs. Ceux de l'USF natation prennent le relais des municipaux, à moins qu'ils n'aient, à l'instar de Manuel Croitor, la double casquette. Ce dernier donne ses consignes à chacun des enfants inscrits au dispositif « J'apprends à nager », stage gratuit de dix heures de cours, ouvert aux 6/11 ans non licenciés en club, estampillé Fédération française de natation. C'est au tour de Lucille, 6 ans, de s'avancer. Les cheveux enserrés dans son bonnet ad hoc, ses petits yeux bien à l'abri derrière deux aquariums rose fluo

communément appelés lunettes de natation, Lucille se jette à l'eau.

Savoir nager, une priorité nationale

Splash ! L'encre bave sur le calepin, tandis que la petite s'est métamorphosée en étoile de mer. Soucieuse de bien faire, elle bat frénétiquement des bras et des jambes. Clapotis moteurs. Les petits pieds baratent l'eau en écume. Lucille écope tant bien que mal l'eau qui commence à entrer dans sa bouche. Alain Baron, MNS de l'USF, vient la rassurer, prodiguant d'une voix calme les prochaines consignes, dont tâcher de nager quelques décimètres sur le dos. L'ancien athlète de haut niveau mention waterpolo conclut le test en attribuant un groupe à Lucille, le numéro 2, le groupe intermédiaire. Ainsi débute chaque stage « J'ap-

prends à nager », par le commencement : la répartition en groupes de niveau. Pour la plupart, avant le grand bain, ça sera le petit...

Chantal Onidi, Présidente de l'USF natation, présente le dispositif de la FFN : « C'est une opération citoyenne qui vise à permettre aux enfants d'acquérir les compétences nécessaires pour évoluer dans l'eau en toute sécurité. Ainsi, « j'apprends à nager » s'apparente au « Sauv'Nage » des écoles de natation françaises, et à l'attestation scolaire savoir nager de l'Éducation nationale. Nous mettons en œuvre ce dispositif lors de chaque période de petites vacances scolaires. Une centaine d'enfants en bénéficient chaque année. Ce stage est très demandé : nous avons dû refuser 48 enfants pour cette session, qui seront prioritaires sur le prochain stage du 29 avril au 2 mai. L'Éducation nationale inscrit le savoir nager dans le socle commun de connaissances et de compétences des élèves. Cet outil est un plus dans la poursuite de cet objectif, qui est une priorité nationale. » D'autant plus sous l'égide de Roxana Maracineanu, ancienne nageuse de niveau olympique, nommée ministre

des sports, l'été dernier. Un été qui fut meurtrier, marqué par des noyades d'enfants.

Comme des poissons dans l'eau

Avec le groupe 3, celui des enfants qui ne savent pas du tout nager, Alain Baron est dans la pataugeoire. Son objectif pédagogique est de faire prendre confiance aux enfants, qui peuvent avoir une peur bleue de l'eau. Nassir, 7 ans, en CE1 à Romain-Rolland, lui, est déjà comme un poisson dans l'eau du grand bain, comme Chloé, 9 ans, de Jules-Ferry, tous deux du groupe 1 de Manuel Croitor. Lui : « Je vais te l'avouer, je n'ai même pas peur. Je viens avec mon école et aussi parfois avec ma mamie. » Elle : « Moi, je sais déjà nager sans les frites. J'arrive déjà à faire une demi-longueur de piscine. » Avec eux, Manuel va au-delà du savoir nager et verse dans l'apprentissage de la natation. Tout baigne dans la mer d'huile fontenaysienne. /

Christophe Jouan

Contact : usfnatation@gmail.com ; 01 49 74 74 97.

Styczen met le feu au lac



Le Fontenaysien Roman Styczen, dans ses œuvres, entre eau et air, est allé chercher deux médailles aux mondiaux de wake.

WAKEBOARD-CÂBLE. Roman Styczen a encore frappé fort. Le rider amphibie made in Fontenay est revenu des championnats du monde de wakeboard-câble, disputés non loin de Buenos Aires au mois de février, avec deux nouvelles médailles à exposer dans sa vitrine aux trophées : une de bronze en individuel, catégorie Master, et une d'or, décrochée par équipe. La France est championne du monde avec un Fontenaysien dans ses rangs. L'habitude... Roman : « On était motivés à bloc. On espérait booster notre discipline pour qu'elle soit proposée au programme des JO 2024 par le comité d'organisation des Jeux Olympiques (COJO) de Paris. » Mais le wake n'était pas de la short-liste du COJO sortie

tout récemment : escalade, surf et skateboard, déjà à l'affiche de Tokyo 2020 et... breakdance. Notre bronzé qui faisait du wake compte désormais onze médailles en huit ans de glisse sur molécule H₂O, avec trois titres de champion de France (2016, 2017, 2018), trois de champion d'Europe (en individuel en 2015, et deux par équipe en 2015 et 2018 ; il est en bronze en individuel en 2016), et donc, un titre de champion du monde par équipe (il est en bronze en individuel en 2016 et 2019, et en argent par équipe en 2016). L'ancien international de rink-hockey a eu raison de troquer ses quads pour le skate, le snow, le wake ! Roman Styczen, c'est une histoire de planche de salut. Salut ! / CJ

Le doublé chez les jeunes

TENNIS DE TABLE. Stéphanie Jourdan, entraîneur à l'USF tennis de table, le rappelait dans les colonnes du dernier numéro d'À Fontenay : « L'école de ping, c'est notre truc ! » Pour la 3^e année consécutive, le club fontenaysien a remporté, lors du criterium départemental des jeunes à Thiais le 17 février la compétition qui met aux prises les pongistes des catégories poussin à junior, le trophée Bernard Jeu. C'est une passe de trois, un triplé, et son 4^e Bernard Jeu en 5 ans. Il réalise même le doublé, comme en 2017, en décrochant le challenge René Guimbard, qui n'avait pas eu lieu l'année dernière : on rate de peu le triple doublé. Pour rappel le Ber-



nard Jeu totalise les points du meilleur joueur de chaque catégorie d'âge, quand le René Guimbard prend en compte le résultat de chaque participant. Avec vingt-trois 1/4 de finalistes, et neuf finalistes (il y a même eu une finale 100% fontenaysienne), l'USF s'est une nouvelle fois imposée

comme le meilleur club formateur du Val-de-Marne. Bravo aux vainqueurs, Adam Salhi (poussin), Romain Rousseau (benjamin), Dai Bouguerra et Zoé Soulier (minimes), ainsi qu'aux entraîneurs de la section, Stéphanie Jourdan, Danijela Grkovic et Iossif Paroutoglou. / CJ

EN BREF

Patinage de vitesse Orélie Monvoisin

Auréli Monvoisin a brillé lors des universiades, soit les championnats du monde universitaires, au début du mois de mars en Russie. Médaillée d'argent sur le 1500 mètres et sur le 1000 mètres, elle a triomphé sur l'épreuve de sprint (500m) et est donc sacrée championne du monde universitaire de la distance. Chez les garçons formés à l'USF short-track, Diané Sellier, Arthur Vanbessien et Théo Khellaf sont qualifiés pour l'Europa Cup qui se disputera du 22 au 24 mars à Rostok.

Sport Solidaire La Nuit de l'Eau

À l'occasion de la 4^e édition de la Nuit de l'Eau à Fontenay, événement national, sportif et solidaire de lutte en faveur de l'accès à l'eau potable pour les enfants dans le monde organisé depuis onze ans par l'UNICEF France et la Fédération française de natation, la ville organise une nocturne festive à la piscine. Au programme, baptêmes de plongée, aquagym géant, aquabike, water-polo, et bien d'autres activités aquatiques. 2€ par entrée seront reversés à l'UNICEF.

Contact : 01 71 33 52 84
sports@fontenay-sous-bois.fr
Vendredi 22 mars -
17h30 à 22h30
piscine Salvador-Allende

Boxe anglaise Soirée Noble Art

Le 6 avril, réservez votre soirée : la boxe effectue son grand retour à la salle Jacques-Brel.

Tout en haut de l'affiche, deux combattants de l'USF : Massi Tachour, champion de France des supers légers, détenteur d'une ceinture continentale IBO, qui boxera pour s'offrir une chance face au champion d'Europe EBU, et Bruno Marcellin, qui montera sur le ring dans le rôle du challenger face au champion de France des poids welters. Places en prévente à la salle de boxe Mehdi Labdouni.

Samedi 6 avril à partir de 19h
salle Jacques-Brel
Plus d'infos : 06 50 71 13 01



© Adrien Mondot

© Peter Thompson

BIENNALE Ces deux spectacles exposent une vision de l'humain et sa place dans la société.

« La danse a des choses à dire »

À l'occasion du 40^e anniversaire de la biennale de danse du Val-de-Marne, deux spectacles seront proposés à Fontenay le 30 mars.

Ce printemps (les festivités débutent le 21 mars pour se terminer le 19 avril), la biennale de danse du Val-de-Marne fête sa 40^e année. Afin de célébrer comme il se doit cet anniversaire, le centre de développement chorégraphique La Briqueterie, qui pilote l'évènement avec l'appui du conseil départemental, a vu les choses en grand : pas moins de 42 compagnies donneront 64 représentations en 27 lieux différents sur le territoire et même au-delà ! « C'est l'un des premiers festivals de danse contemporaine en France, présente son directeur Daniel Favier. Son objectif reste toujours le même : faire rayonner cet art et toutes celles et ceux qui le pratiquent. Lui donner une visibilité nouvelle en allant à la rencontre des publics dans des lieux de proximité

qui ne lui sont pas forcément dédiés ». C'est dans ce cadre qu'à Fontenay, le samedi 30 mars, deux spectacles seront proposés.

Espace vivant

Dès 18h rendez-vous au square Marcel-Paul, tout près de la salle Jacques-Brel, pour découvrir *Mind the Gap*, création de la compagnie Furinkaï, en résidence sur la ville cette année. Sur cette scène un peu spéciale, quatre artistes : danseurs, circassien et musicien live. « C'est une pièce chorégraphique pensée pour l'espace public, nous dit Satchie Noro, co-conceptrice et co-interprète. Ce concept nous permet, d'une part, de toucher des personnes qui ne seraient pas forcément venues voir un spec-

taclé de danse, qui passaient simplement et qui peuvent rester cinq ou dix minutes voire tout le long de la pièce. Et, d'autre part, de sortir de la bulle et des rituels de la salle, de se confronter à un espace vivant, de se nourrir de sa richesse et de ses contraintes comme la météo par exemple ». Expression anglaise, « Mind the Gap » est utilisée notamment dans les transports londoniens pour dire aux passagers de faire attention à l'écart entre le quai et le train. « Le point de départ est une grande tour (un mur de bois) érigée dans le square, qui menace de s'effondrer. On va, alors, voir comment les corps vont se rattraper, s'adapter, résister, s'entraider, explique Satchie Noro. En résonance avec l'actualité, nous explorons ainsi les notions d'écoute et d'attention à notre environnement ». Autre salle, autre ambiance avec *Ligne de Crête* de la compagnie Maguy Marin qui sera jouée à la salle Jacques-Brel. « Maguy Marin est une artiste au parcours exceptionnel, reconnue à travers le monde (NDLR :

L'urgence d'agir, un film qui lui est consacré sera diffusé le 25/03, au Kosmos), s'enthousiasme Daniel Favier. *Ligne de Crête* est une création intense sur les mouvements du monde, sur la consommation et l'accumulation : la chorégraphe a le don de trouver des images fortes et claires qui parlent à tout le monde ! » C'est l'un des points communs de ces deux spectacles : exposer une vision de l'humain, sur sa place dans la société. « Alors qu'on laisse cet aspect plus volontiers aux arts textuels, la danse peut être politique, délivrer avec les corps des messages aussi forts (voire plus forts) qu'avec des mots, d'après M. Favier. La danse, c'est des écritures singulières et diverses. La danse a des choses à dire ! » / Sébastien Sass

30/03 : 18h : Mind The Gap au square Marcel-Paul (entrée libre) ; 20h30 : Ligne de Crête à la salle Jacques-Brel (19, 12 ou 8€).

Possibilité de dîner sur place sur réservation jusqu'à 48h avant.

Réservations : 01 71 33 53 35.

Douglas Kennedy à Fontenay



RENCONTRE. Le premier roman jeunesse de l'Américain Douglas Kennedy vient de sortir. L'écrivain est aujourd'hui l'un des auteurs préférés des Français et des lecteurs francophones, avec plus de 8 millions d'exemplaires vendus pour l'ensemble de ses titres. Il vit entre New York, Paris, Londres et Berlin. *Les Fabuleuses aventures d'Aurore* raconte l'histoire d'une petite fille autiste qui ne parle pas. Mais elle écrit sur sa tablette à la vitesse de la lumière. Et elle a un secret. Elle lit dans les yeux des autres : Maman, Pap', sa grande sœur Émilie, mais aussi Lucie, la meilleure amie d'Émilie, harcelée à l'école. Le jour où Lucie disparaît à Monster Land, le parc d'attractions, Aurore s'improvise détective... Ses parents se séparent et Aurore s'installe avec sa grande sœur et sa mère à Fontenay-sous-Bois, rue de La Maison-Rouge... « Je ne voulais pas créer un personnage défini par l'autisme, mais plutôt une héroïne qui utilise ce trouble d'une manière remarquable. Aurore est une enfant qui saisit avec acuité les problèmes des autres. Elle-même se perçoit exempte de tristesse, de douleur... Alors elle estime qu'il est de son devoir d'aider les autres. Je souhaitais écrire une histoire qui s'en-

racine dans la réalité quotidienne de la vie moderne, mais avec une touche de fantastique. C'est l'une des choses les plus audacieuses du livre : montrer les problèmes des adolescents et des adultes tels qu'ils sont perçus par une enfant à la fois naïve et qui entrevoit les contours difficiles de la vie. Car, pour Aurore, le désordre humain est une grande aventure », explique l'auteur. L'ouvrage est illustré par Joann Sfar (*Le Chat du rabbin*). « Quand il a fallu trouver un illustrateur pour mettre mes mots en images, j'ai immédiatement eu envie de travailler avec l'un des plus grands artistes à l'œuvre aujourd'hui. Quand Joann et moi nous sommes rencontrés pour la première fois dans un café pour parler d'Aurore, il s'est aussitôt mis à dessiner. Ce serait un euphémisme de dire que j'ai été bouleversé par le génie de sa transcription visuelle de mon histoire. » Vous voulez savoir quel est le lien entre l'auteur et Fontenay ? Rendez-vous le 29 mars pour lui poser la question... / Manuela Martins

Rencontre avec Douglas Kennedy et exposition de reproductions d'illustrations de Joann Sfar, le 29 mars à 19h, à la Maison du citoyen.

EN BREF

**Samedi 30 mars
14h à 18h
Maison du citoyen
#MeToo:
et maintenant ?**

Octobre 2017. Dans le *New York Times* puis dans le *New Yorker* éclate l'un des plus gros scandales sexuels de ces dernières années : l'affaire Weinstein. Suite à ces révélations, de nombreuses victimes de harcèlement, d'agressions et de viol prennent la parole donnant naissance, notamment sur les réseaux sociaux, au mouvement #MeToo (et sa version francophone #BalanceTonPorc). Et maintenant ? Pour en parler, l'Univ'Pop et la revue *Regards* organisent un débat sur le thème : « #MeToo. Qu'est-ce qui a changé ? Qu'est-ce qui doit encore changer ? ». Avec Caroline De Haas (militante, fondatrice de « Osez le féminisme »), Camille Froidevaux-Metterie (professeure de Sciences politiques) et Mathilde Larrere (historienne des révolutions et de la citoyenneté). L'après-midi se poursuivra avec trois ateliers : « Comment on « en » parle avec les ados ? », « Le Corps maltraité des femmes » et un atelier philo pour les enfants (sur réservation au 01 49 74 76 90). **Entrée libre.**

**Vendredi 29 mars
20h45 - Le Comptoir
Le Piano Oriental**

Dans le roman graphique *Le Piano Oriental*, Zeina Abirached retrace, à travers la vie de son bisaïeul dans le Beyrouth des années 60, l'histoire de l'unique exemplaire de piano à quart de ton, métaphore d'une rencontre entre l'Orient et l'Occident. Sur scène, cette histoire prend vie grâce à un spectacle hybride mêlant musique, mots et images. Avec Stéphane Tsapis au clavier, l'autrice raconte et dessine en direct le destin de ce piano bilingue.

**Tarifs : 16€, 14€ (web), 12€ (réductions), 5€ (-12 ans).
Réservation :
musiquesaucomptoir.fr ou
01 48 75 64 31.**



Au Fil du Temps

CINÉMA. Le 8 avril, le Kosmos proposera le 6^e volet de « ciné-renard », titre de son ciné-club. Et c'est *Au fil du temps* de Wim Wenders qui sera à l'honneur. « C'est un film peu connu de ce grand cinéaste que nous souhaitons faire découvrir », explique Baptiste Elman, chargé de communication du cinéma municipal. Le long-métrage de 1976 suit la route de Bruno, un réparateur ambulancier de matériel cinématographique et

de Robert, voyageur solitaire sillonnant l'Allemagne une valise vide à la main. « C'est Philippe de Jonckheere, plasticien, romancier, fondateur du site *desordre.net* et fidèle spectateur de la salle qui nous a suggéré ce film, nous apprend M. Elman. Et c'est lui qui, à la fin de la séance décryptera l'œuvre. Il apportera sa vision particulière, un peu hors-cadre, à l'image du film ». / Seb. S.
**20h. Renseignements : 01 71 33 57 00.
Page Facebook : « Cinéma Kosmos »**

Pharmacies de garde

- ▶ 24 mars, TAVERNA DELSET, 18, rue du Cdt Jean-Duhail.
- ▶ 31 mars, VAL DE FONTENAY, Centre Cial Val de Fontenay.

URGENCES DE NUIT avant de vous rendre à la pharmacie de garde, adressez-vous au commissariat de police au : 26, rue Guérin-Leroux
Tél. : 01 48 75 82 00.

Hôtel de ville

4, esplanade Louis-Bayeure
94125 Fontenay cedex
Tél. : 01 49 74 74 74.

Maison de l'habitat, de l'équipement et du cadre de vie
6, rue de l'Ancienne-Mairie.
Tél. : 01 49 74 76 00.

Horaires aile Est

Les horaires d'ouverture au public des services administratifs de l'aile Est (hôtel de ville) - direction de la Population (État civil, Élections, etc.), Caisse des écoles et Police municipale - sont :

lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ; mardi et samedi : de 8h30 à 12h.

Distribution du journal municipal

En cas de problèmes liés à la distribution du journal municipal, contactez le 08 05 63 94 00 (appel libre).

En cas d'urgence Service d'accueil médical initial (sami)

Des consultations médicales sont assurées par un médecin généraliste de permanence quand le cabinet de votre médecin est fermé. Le SAMI propose le tiers payant. Les consultations sont remboursées sur la base des tarifs conventionnels de la Sécurité sociale. Si vous êtes

titulaire de la couverture médicale universelle (CMU), il faudra vous munir de votre attestation personnelle actualisée. Le SAMI n'est pas un service d'urgences, ni radiographies ni examens de sang ne sont pratiqués. Aucun médicament n'est délivré. Si nécessaire, le médecin vous remettra une prescription, et il vous faudra vous rendre dans une pharmacie de garde pour obtenir les médicaments prescrits. Les visites à domicile sont assurées avant et après minuit en semaine, les dimanches et jours fériés. Renseignez-vous auprès de votre médecin.

Le service est ouvert de 20h à 23h45 du lundi au samedi et de 8h à 23h45 les dimanches et jours fériés. Appelez le 15 avant de vous rendre au SAMI.

SAMI, 70, rue de Fontenay, à Vincennes.

Élections européennes du 26 mai 2019

Vous avez jusqu'au **31 mars 2019** pour effectuer votre démarche.

- Pourront voter aux européennes les citoyens français mais également les ressortissants d'un pays membre de l'UE qui résident en France.

Liste de pièces justificatives admises pour voter

Carte nationale d'identité. Passeport. Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire. Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'État. Carte vitale avec photographie. Carte du combattant avec photographie délivrée par l'Office national des anciens combattants de victimes de guerre. Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie. Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires. Permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne » et le permis de conduire rose. Permis de chasser avec photographie, délivrée par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage. Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article L.224-1 du code de la sécurité intérieure.

Renseignements au service Élections : 01 49 74 75 30 / 75 22.

Cartes d'identité et passeports

Vous avez prévu de partir à l'étranger ?
1/ Vérifiez la validité des pièces d'identité de **tous** les membres de la famille.

Carte d'identité : validité de **15 ans** pour les personnes majeures et de **10 ans** pour les mineurs.

Passeport : validité de **10 ans** pour les majeurs et de 5 ans pour les mineurs. Attention ! Certains pays exigent une validité des passeports de six mois au retour. À vérifier sur le site gouvernemental www.diplomatie.gouv.fr - « conseil aux voyageurs ».

2/ Prenez rendez-vous en ligne sur le site de la mairie de Fontenay-sous-Bois et visionnez la notice des pièces à fournir en fonction de chaque situation (première demande/ renouvellement/perle ou vol) ou par téléphone au 01 49 74 74 37.

Infos sur le site Internet officiel de la mairie www.fontenay-sous-bois.fr - « État civil numérique - passeport ou carte d'identité ».

Monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz inodore et invisible. Il provient des appareils de chauffage mal entretenus, des fumées mal évacuées ou d'une mauvaise aération. Il intoxique tous les ans près d'un millier de foyers. Pour prévenir ce risque, aérez au moins dix minutes par jour, même quand il fait froid, faites vérifier et entretenir appareils de chauffage et conduits de cheminée, n'utilisez pas de chauffage d'appoint en continu. Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent indiquer la présence de monoxyde de carbone. Dans ce cas, coupez les appareils, aérez, évacuez et appelez les secours : 112 (numéro unique d'urgence européen), 18 (pompiers), 15 (samu).

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site internet de la ville rubrique « solidarité santé/hygiène et santé environnementale/campagnes de prévention » ou vous connecter à l'adresse suivante : <http://www.prevention-maison.fr>

VOS DROITS



Le bail mobilité

La loi ELAN du 23 novembre 2018 apporte différentes évolutions dans le domaine du logement. Elle crée, entre autre, un nouveau contrat de location : le bail mobilité. Questions à Ethel PATOUT, juriste de l'Agence départementale d'information sur le logement du Val-de-Marne (ADIL 94) et intervenante au Point d'accès au droit et à la médiation (PADM).

Qu'est-ce le bail mobilité ?

C'est un contrat de location qui s'applique uniquement aux logements meublés. Sa première spécificité est la courte durée qu'il prévoit : de 1 à 10 mois maximum. Elle peut être modifiée une fois, par un avenant, mais sans pour cela dépasser 10 mois. C'est un contrat qui ne peut pas être reconduit. Il peut prendre fin de manière anticipée uniquement à l'initiative du locataire qui doit donner congé en respectant un délai de préavis de un mois.

À quel public s'adresse ce nouveau contrat ?

Ce contrat est adapté aux personnes ayant un projet d'habitation de courte durée. La loi exige que le futur locataire, qui souhaite signer un bail mobilité, justifie être dans l'une des situations suivantes : en formation professionnelle, en études supérieures, en contrat d'apprentissage, en stage, en engagement volontaire dans le cadre d'un service civique, en mutation professionnelle ou en mission temporaire (intérimaires ou travailleurs saisonniers). Il permet du côté du bailleur plus de flexibilité. Par exemple, le propriétaire de sa résidence principale peut mettre en location son bien pour les quelques mois où il souhaite partir en vacances. Il n'a aucune démarche administrative à effectuer.

Comment est fixé le prix du loyer ?

Comme pour toutes les locations, il est fixé librement sauf si le logement est situé en zone tendue. C'est le cas de Fontenay où le montant du loyer proposé doit être généralement identique à celui du dernier locataire parti. Au loyer se rajoutent les charges locatives qui ne peuvent être versées que de manière forfaitaire, c'est-à-dire que leur montant est prévu au contrat et ne peut faire l'objet d'aucune régularisation. Le bailleur ne pourra en aucun cas demander un dépôt de garantie à la signature du bail. Par contre, il peut exiger un cautionnement.

Renseignements : PADM, 12 bis, avenue Charles-Garcia, 01 71 33 58 61, padm@fontenay-sous-bois.fr



Fontenay | n°184 - mars 2019

Fontenay-sous-Bois
une ville à vivre

Retrouvez le plaisir de bien entendre



DÈS MAINTENANT, BÉNÉFICIEZ
DES AVANTAGES DE LA RÉFORME
POUR VOS APPAREILS AUDITIFS


100% SANTÉ



DES APPAREILS AUDITIFS PLUS
ACCESSIBLES !

DES AIDES AUDITIVES À PARTIR
DE **0 €** DE RESTE À CHARGE* !



**106, Rue Dalayrac
94120, Fontenay-sous-Bois
T: 01 41 95 89 75
www.ouie-audition.com**

Un audioprothésiste indépendant Fontenaysien installé à Fontenay-Sous-Bois pour les Fontenaysiens !

* Sous réserve du remboursement sécurité sociale et mutuelle - Les appareils auditifs sont délivrés sous prescription médicale



VOTRE 2^{ÈME} PAIRE RAY-BAN OPTIQUE OU SOLAIRE*

OFFRE
EXCLUSIVE



Dans le cadre de l'offre 2^{ème} paire Optic 2000, bénéficiez d'une monture RAY-BAN à choisir parmi une sélection de montures en magasin. Offre valable du 01/03/2019 au 30/09/2019. Supplément monture RAY-BAN pour 79€, 89€ et 99€ de plus selon modèles.

Rappel de l'offre de la 2^{ème} paire Optic 2000 : pour l'achat d'1 monture et 2 verres correcteurs, pour un prix supérieur à 150€ en verres unifocaux et 230€ en verres progressifs, vous bénéficiez simultanément à partir de 1€ de plus d'une 2^{ème} paire constituée de montures à choisir dans les collections Tango, Baila et les Inimitables, et équipée de 2 verres organiques standard blancs de même correction que la 1^{ère} paire, non traités, non amincis, non durcis, et non antireflets.

Offre 2^{ème} paire applicable uniquement pour les corrections -8.00 à +6.00 cyl 4 max et valable du 01/01/2019 au 31/12/2019, non cumulable avec d'autres offres et avantages.

Les montures et verres correcteurs constituent des dispositifs médicaux qui sont des produits de santé réglementés, revêtus du marquage CE sur les produits ou le document d'accompagnement, conformément à la réglementation. Janvier 2019. SIREN 326 980 018 RCS Nanterre.

Cyril Brazillet - Optic 2000 Fontenay

147 rue Dalayrac "carrefour des Rigollots"
01 48 73 83 18

AUCHAN FONTENAY-SOUS-BOIS

Centre commercial Val de Fontenay, avenue Maréchal Joffre

 auchan drive

Venez redécouvrir notre magasin
entièrement refait depuis décembre 2018.
Nous vous attendons avec impatience.

Le saviez-vous ?

Notre magasin est ouvert le dimanche
de 8h30 à 12h30



*Vos courses vous
attendent au frais !*

Nouveau depuis octobre

Retrait consigne Auchan drive Fontenay sous Bois
Avenue du Maréchal Joffre 94120 Fontenay sous Bois

et la vie change 